

Lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière : Rôle et place de la presse

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

1201

Malikilé

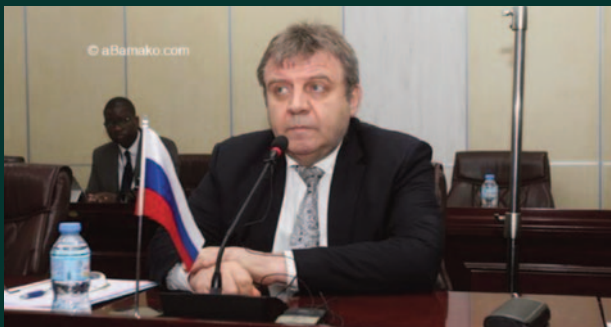
www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mandat des conseils communaux

Les raisons d'une prorogation



46ème réunion du Comité de suivi de l'Accord :
La Russie réaffirme son soutien intégral au Mali



... du cadre stratégique de la refondation de l'État :
Le ministre Ikassa Maïga rencontre les OSC



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

12 Oct.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

375

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

532 899 Vaccinations incomplètes

1 983 644 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 701

Guéris

31 849

Décès

742

dont 31 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.17



P.24



/ Une /



Mandat des conseils communaux : Les raisons d'une prorogation

P.5

/ Brèves /



Bénin : L'armée repousse une attaque dans le nord-ouest du pays
Soudan : Quatre morts dans de nouveaux heurts tribaux au Nil Bleu
Côte d'Ivoire : Le parti de Gbagbo se dit "acteur majeur" un an après sa création
Guinée-Bissau : Vers un report des élections législatives prévues en décembre (ministre)

P.10

P.10

P.11

P.11

/ Actualité /



École de guerre du Mali : Sortie de la première promotion
46ème réunion du Comité de suivi de l'Accord : La Russie réaffirme son soutien intégral au Mali
Prix PADEV 2022 à Kigali : Boubacar Diallo désigné meilleur pisciculteur de l'année
Frigo solaire SureChill : Un appoint pour la conservation des médicaments
Cartographie des risques : Un outil précieux pour lutter contre les crises alimentaires et nutritionnelles

P.13

P.15

P.16

P.17

P.18

/ Politique /



Avant-projet de constitution de la république du Mali du 11 octobre 2022 : Un régime politique présidentieliste
Lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière : Rôle et place de la presse
Appropriation du cadre stratégique de la refondation de l'État : Le ministre Ikassa Maïga rencontre les OSC
AIGE : Les 15 membres du collège nommés
Projet de nouvelle Constitution : L'homosexualité et le fédéralisme écartés

P.21

P.24

P.26

P.27

P.28

/ Culture & société /



DONIBLON /le vestibule du savoir : Éduquer les jeunes au moyen de l'art

P.29

/ International /



Sénégal : Une ex-Première ministre défie la présidence et le patriarcat
En Algérie : Accord de réconciliation entre factions palestiniennes signé

P.30

P.31

/ Sport /



LDC : Le nouveau record établi par Mohamed Salah

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

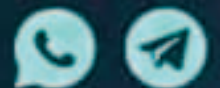
• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Mandat des conseils communaux

Les raisons d'une prorogation

Face à la presse, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga, a expliqué les raisons pour lesquelles les mandats des conseillers communaux ont été prorogés jusqu'à l'installation des nouveaux. Aussi, a-t-il annoncé d'autres mesures, dont le remplacement des conseillers communaux par la délégation spéciale en lieu et place des autorités intérimaires...

Le mandat des conseillers communaux, élus en 2016, a été prorogé jusqu'à l'installation des nouveaux édiles. C'est la décision prise par les autorités de la transition, lors du dernier conseil des ministres. « Sur le rapport du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le conseil des

ministres a adopté un projet de loi portant prorogation de mandats de conseils communaux à titre exceptionnel. Le mandat des conseils communaux, élus le 20 novembre 2016, a été prorogé à deux reprises de 6 mois. La deuxième prorogation intervenue à travers le décret n°2022-0297/PT-RM du 20 mai 2022,

arrive à terme le 22 novembre 2022 à minuit » a rappelé le communiqué du conseil des ministres. Selon ledit communiqué, « **c'est face aux nécessités exigées par les circonstances, notamment l'impossibilité de tenir les élections communales à l'échéance prévue** » que le Gouvernement a décidé de proroger, « à titre exceptionnel, le mandat des conseils communaux ».

Selon le Gouvernement de Transition, les conseillers élus en 2016 resteront au pouvoir jusqu'à l'installation de nouveaux conseillers. « Le projet de loi adopté proroge, à titre exceptionnel, le mandat des conseils communaux élus le 20 novembre 2016, à l'exception de ceux dont l'annulation de l'élection est devenue définitive, à compter du 23 novembre 2022, jusqu'à l'installation de nouveaux conseils communaux », a précisé le communiqué du conseil des ministres qui a indiqué : « **Cette prorogation, conformément aux conclusions des Assises nationales de la Refondation, permettra aux élus en poste d'assurer la continuité de l'action publique à travers la fourniture des services sociaux de base et de préserver la stabilité** ».



Les choix qui s'imposaient au gouvernement

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du Gouvernement, a expliqué, lors d'un point de presse animé à son département, les raisons du choix du gouvernement.

Après deux prorogations d'une durée de 06 mois : en novembre 2021 et en mai 2022, trois choix s'imposaient au Gouvernement, selon le ministre porte-parole du Gouvernement. Ces trois possibilités étaient la mise en place d'autorités intérimaires dans toutes les communes la relecture du Code des collectivités territoriales pour y inclure une troisième prorogation afin d'éviter le recours aux autorités intérimaires qui pourraient être considérées comme un recul ou une remise en cause des acquis de la décentralisation et l'adoption d'une loi pour proroger, à titre exceptionnel, le mandat des conseils communaux.

Parmi ces possibilités, le Gouvernement a choisi la dernière option. « **L'initiative de cette prorogation, à titre exceptionnel, se justifie par les nécessités exigées par les circonstances, notamment les conclusions des Assises nationales de la Refondation et la perspective de la tenue des élections qui seront organisées par l'organe unique de gestion des élections institué par la loi n°2022-19 du 24 juin 2022 portant loi électorale** », a expliqué le ministre porte-parole du gouvernement.

Une autre explication de cette décision, tient

à ce qu'elle « **vise également à combler un vide juridique à la suite de deux prorogations par décret prévues par le Code des collectivités territoriales afin d'attirer la stabilité et la continuité de l'action publique à travers la fourniture des services sociaux de base** ».

Retour des délégations spéciales

La prorogation, à titre exceptionnel, du mandat des conseillers communaux suscite des débats. Beaucoup d'élus, en effet, ne sont pas toujours appréciés des populations. Le ministre a donné des réponses à ces inquiétudes. Selon lui, son département travaille pour re-

venir à la délégation spéciale en lieu et place des autorités intérimaires dans certaines localités en difficultés.

En effet, il y a de cela quelques années, les autorités intérimaires ont remplacé la délégation spéciale. Elles sont installées dans certaines localités, notamment au nord du pays. Toutefois, avant les prochaines élections, le département de l'Administration territoriale et de la Décentralisation compte revenir sur l'ancienne formule pour plusieurs raisons évoquées par le ministre.

Si ledit projet en préparation est adopté par le CNT, dans les collectivités territoriales en difficultés, les élus seront remplacés par la délégation spéciale au lieu d'autorités intérimaires. Les collectivités qui pourraient être concernées par cette mesure sont celles, notamment, où l'on aura constaté des tensions entre le maire et ses adjoints et des pratiques de mauvaise gouvernance...

Il faut rappeler qu'en mai 2022, les autorités ont prorogé le mandat des élus communaux de 6 mois. « **Les mandats des conseils communaux du 20 novembre 2016 sont prorogés de six mois à compter du 21 novembre 2021, à l'exception de ceux dont l'annulation de l'élection est devenue définitive, sont prorogés de 6 mois à compter du 22 mai 2022** », peut-on lire dans le décret signé par le Président et le Premier ministre de transition.

Anguimé Ansama



■ Financial Afrik



La Caisse communautaire d'Afrique Bank SA (CCA-Bank) entend se donner des moyens nécessaires pour se positionner au peloton de tête des banques en activité au Cameroun. Après l'autorisation de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), cette banque a porté son capital social de 15 milliards de FCFA (22 millions de dollars) à 34,4 milliards de FCFA (50,5 millions de dollars).



■ Fanta Diakite



Quatrième jour de la conférence des journalistes scientifiques francophones à Dakar. Une soixantaine de journalistes scientifiques se sont sur des questions liées au climat, santé et les Zoonoses. CJSF, un véritable espace d'échange d'expérience!



■ Moussa Mara Yelema



Publication de l'avant-projet de Constitution : Bravo à l'équipe de rédaction et à nos autorités pour ce progrès vers le renouveau politique au Mali. Quelques dispositions utiles pour la démocratie sont contenues dans ce texte : la limitation des pouvoirs du chef de l'Etat, l'affirmation de la volonté de lutter contre la corruption et la transhumance politique, le souci de l'équité au sein de l'administration, la transparence dans la vie publique ou encore la volonté de paix au Nord. J'encourage chaque Malien à lire le document et à faire son opinion avant le vote. Merci à nos dirigeants et aux médias d'engager des débats autour du projet pour qu'il devienne véritablement une œuvre collective !

■ Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)-En Tanzanie, trois opérateurs de télécommunications notamment Vodacom, Airtel, Tigo et Halotel ont annoncé avoir acquis des fréquences supplémentaires d'une valeur totale de 187,5 millions USD. Selon les termes du dossier, ces ressources télécoms mises aux enchères par l'Autorité de régulation des communications de Tanzanie (TCRA) le mardi 11 octobre permettront notamment aux opérateurs d'améliorer la qualité des services fournis aux populations. #croissanceafrique #Tanzanie #Alerte



■ Bacary Camara



Un passé qui ne passe pas.. Alpha Oumar Konaré, Président de la commission de l'Union Africaine.

Après deux mandats bouclés à la tête de l'Etat malien dans l'honneur, la dignité et dans une relative satisfaction générale, le président Konaré prêtait serment le 12 juillet 2003 à Maputo(capitale du Mozambique) comme le nouveau président la commission de l'union africaine(UA).

Il a été élu le 10 juillet au premier tour avec 35 voix pour, six nuls et 4 abstentions sur les 45 délégations autorisées à participer au vote. Mais dès le départ de cette nouvelle mission, le président Konaré a été averti par les spécialistes de l'Institution : « ce ne sera pas du gâteau pour lui »et pour cause. Deux ans après sa naissance en 2001

à Lusaka, L'UA fit ses premiers pas en Septembre 2003 avec un lourd handicap financier, legs de la défunte Organisation de l'unité Africaine(OUA) et conséquence de l'insolvabilité chronique d'une dizaine d'Etats membres, les arriérés des contributions des membres avoisaient le 15 juin 2003, la bagatelle de 60 millions de dollars.

Si le président Konaré a été bien installé dans un confort facile avec des privilèges et des émoluments appréciables, il n'en fit pourtant pas de même pour les 354 agents du siège et des bureaux régionaux de New-York, Genève, Bruxelles, tous démotivés au moment de sa prise de fonction et paraissant plus intéressés par les promotions internes que par la défense de la cause panafricaine. A cause de la proximité d'Addis -Abeba avec plusieurs capitales arabes du golfe, certains fonctionnaires se sont vite transformés les week-ends en homme d'affaires.

Selon un célèbre confrère citant des diplomates africains, la capitale éthiopienne était considérée comme l'une des plus « kafkaiennes » du Continent, ou il faut six mois pour une plaque minéralogique autant pour ouvrir un compte en devises, plusieurs jours pour obtenir du cash au guiche d'une banque et un an d'attente pour avoir une puce de téléphone cellulaire.

Si le président Konaré a placé son mandat sous le signe de l'innovation, il était plutôt contraint de le faire avec plus de tact et d'habileté, car il devait se voir assisté par un vice président politique et pas n'importe qui, car il s'agit d'un ancien ministre et influent conseiller diplomatique du président rwandais Paul Kagamé. Mais ce qu'on ne dit pas assez, c'est que la commission est une sorte de « gouvernement continental » de huit membres eux-mêmes qui doivent leur existence aux seuls États membres et qui pour certains connaissent bien la maison et ont les dents longues. Ce fut donc mandat contre mandat, un peu comme si dans un gouvernement, les ministres étaient choisis au suffrage universel au même titre que le chef de l'Etat. Et au final ce qui devait arriver arriva, le président Konaré ne fit pas deux mandats.

B.CAMARA, Journaliste



■ Renouveau FM/TV



Insécurité: Un Car de transport de la compagnie *DC*# a été victime d'une attaque EEI(Engins explosifs improvisés), entre Bandiagara et Goundaga ce jeudi 13 octobre 2022 vers 14h. Plusieurs morts et des blessés sont à déplorer.

Paix à l'âme des disparus et prompt rétablissement aux blessés.



■ SenCaféActu



Top Actu Sports du 12 Octobre 2022

- Ligue des Champions : Sadio Mané marque encore avec le Bayern et signe son 200e but en club
- Antalysaspor : Victime d'une fracture du péroné, Alassane Ndao absent plusieurs mois
- Ligue des Champions : Les résultats complets de la 4e journée de ce mercredi



■ Moussa Hogon



Nos cris de détresse n'est guère un sabotage des efforts des dirigeants ou de qui que soient, le danger est réel sur cette voie la RN 15.

L'insécurité grandiose sur cette voie n'est un secret de coccinelle pour personne.

Dormez en paix !!!

■ La Gazette des Comores



Basketball :

Djabal Basket, un triplé historique

Le club venu de la capitale de Bambao vient de signer une 22e victoire d'affilée toutes compétitions confondues. Après le championnat régional et la phase nationale, le club d'Ikoni vient de remporter la coupe de la ligue aux dépens de son adversaire préféré, BCM de Mitsoudje.



MINUSMA @UN_MINUSMA

A #Kidal 🇸🇳, 650 #Casquesbleus guinéens 🇸🇳 dont 50 femmes ont reçu la médaille 🏆 des 🇸🇳 pour leur contribution avec bravoure et au prix de nombreuses vies à la paix 🕊 et à la #ProtectionDesCivils au #Mali.

#A4P

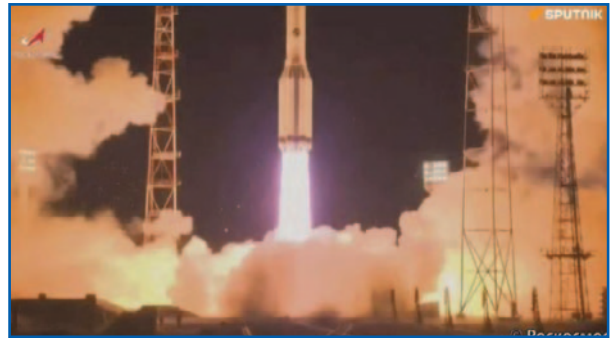
bit.ly/3TOvuoW

Sangha Lakamané



L'Angola lance son satellite dans l'espace. Il doit couvrir toute l'Afrique et une partie de l'Europe, selon le ministre angolais de la Télécommunication.

L'engin a été produit en Russie à la demande de Luanda et lancé depuis le cosmodrome russe de Baïkonour situé au Kazakhstan. Photo crédit



Wassim Nasr



#Mali la guerre synonyme d'attente, des combattants du #CMA qui ont rejoint #Ménaka menacée par l'EI #Sahel



Serge Daniel



#Mali-jihadistes--attaque/ D'après mes informations, au moins dix civils ont été tués le 13/10/ lorsque le car de transport à bord duquel ils étaient a sauté sur une mine posée par de présumés Jihadistes dans le centre du Mali. On compte d'autres dizaines de civils blessés

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 / Email: ampikile@gmail.com
Site: www.malikile.com

Bénin : L'armée repousse une attaque dans le nord-ouest du pays



Une attaque "terroriste" a été repoussée mardi soir par l'armée dans le nord-ouest du Bénin, une région menacée par des groupes jihadistes mais aussi criminels, a indiqué un communiqué de l'état-major parvenu jeudi à l'AFP.

Cible de plusieurs attaques meurtrières depuis fin 2021, l'armée béninoise est déployée dans le nord du pays pour contenir les groupes jihadistes présents chez ses voisins nigérien et burkinabé.

"Dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 octobre, des terroristes ont tenté de s'infiltrer dans le dispositif des Forces armées béninoises à Matéri", dans le département de l'Atacora, précise le communiqué.

Alors qu'ils se préparaient à lancer une "attaque complexe", les assaillants "ont été surpris" par des soldats béninois et "ont fait exploser une mine artisanale", poursuit le communiqué signé par le commandant Ebénézer Honfoga, chef bureau information et relations publiques de l'armée béninoise.

Le reste des assaillants ont ensuite essayé d'attaquer les soldats béninois qui ont riposté, "tuant au moins huit terroristes" et récupérant "d'importants matériels de guerre, de communication et d'acquisition", selon le communiqué.

En juin, deux policiers ont été tués dans l'attaque d'un commissariat par des hommes armés dans cette région.

La première attaque meurtrière connue dans le nord du Bénin remonte à décembre 2021, où deux soldats avaient été tués dans une localité proche de la frontière avec le Burkina Faso, où sévissent des groupes jihadistes.

Le gouvernement avait alors annoncé renforcer son déploiement militaire dans le nord du pays pour sécuriser ses frontières.

Fin mai, il avait annoncé que le pays avait connu près d'une vingtaine d'attaques de groupes armés. C'était la première fois que le gouvernement donnait un bilan global de ces attaques, même si, à aucun moment, il n'a utilisé le terme jihadiste.

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont aux prises avec des insurrections jihadistes et les Etats voisins comme le Bénin, le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire s'inquiètent depuis plusieurs années de débordements sur leur territoire.

AFP

Soudan : Quatre morts dans de nouveaux heurts tribaux au Nil Bleu



Quatre Soudanais ont été tués jeudi dans de nouveaux affrontements tribaux dans l'Etat du Nil Bleu dans le sud du Soudan, à la frontière avec l'Ethiopie, ont rapporté un dignitaire tribal et un médecin.

En juillet, des affrontements entre la tribu des Haoussa, une ethnie africaine, et des tribus rivales avaient fait au moins 105 morts et des dizaines de blessés dans le même Etat.

"Les affrontements ont repris jeudi à Wad al-Mahi. Quatre personnes ont été tuées et des maisons ont été incendiées", a déclaré par téléphone à l'AFP Mohammed Nouredine, chef tribal Haoussa.

"Les violences sont toujours en cours", a-t-il ajouté.

Un médecin de l'hôpital de Wad al-Mahi a confirmé à l'AFP sous couvert de l'anonymat "la présence de quatre corps et de nombreux blessés dans le petit hôpital", rapidement dépassé par l'afflux de victimes.

Les heurts ont repris à la suite du meurtre d'un fermier Haoussa, selon M. Nouredine.

Le conflit entre tribus est né de la très sensible question de l'accès à la terre dans un pays, parmi les plus pauvres au monde, où l'agriculture et l'élevage représentent 43% des emplois et 30% du PIB.

La coutume ancestrale interdit aux Haoussa, arrivés les derniers dans le Nil Bleu, de posséder la terre, ce qu'ils contestent.

Selon l'ONU, les récents épisodes de violence dans l'Etat du Nil Bleu ont déplacé quelque 37.700 personnes, pour beaucoup encore réfugiées dans des camps de fortune ou des écoles.

Fin juillet, une trêve avait été conclue. Elle n'a pas empêché de nouveaux affrontements, entraînant la mort d'au moins 18 personnes en septembre.

Les conflits tribaux connaissent une recrudescence, notamment au Darfour, dans l'ouest, du fait, disent les experts du vide sécuritaire créé par le putsch du 25 octobre 2021 à Khartoum.

Les Soudanais hostiles au coup d'Etat du général Abdel Fattah al-Burhane, qui manifestent chaque semaine depuis près d'un an, appellent désormais dans leurs défilés à "l'unité" et à "la fin du tribalisme".

La répression de ces manifestations a coûté la vie à moins 117 personnes, selon des médecins.

Le Soudan s'enfonce dans le marasme économique et politique avec une inflation à environ 200% et une monnaie en chute libre.

AFP

Côte d'Ivoire : Le parti de Gbagbo se dit "acteur majeur" un an après sa création



Le mouvement de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, le Parti des peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), s'est félicité jeudi d'être devenu "un acteur politique majeur" un an après sa création, assurant vouloir participer "à toutes les élections" en tant que formation de l'opposition.

Un an après son existence, le PPA-CI constitue déjà un acteur politique majeur", a estimé lors d'un point de presse à Abidjan Justin Koné Katinan, porte-parole du parti qui se veut "démocratique et souverainiste". Ce mouvement "panafricain de gauche", lancé par l'ex-président ivoirien le 17 octobre 2021, compte aujourd'hui 18 députés à l'Assemblée nationale. "Notre parti progresse très bien", a ajouté M. Katinan, évoquant "un bilan radieux à l'an 1", sans toutefois donner le nombre de ses adhérents. L'objectif est désormais de "nous battre pour que dans chaque coin et recoin de la Côte d'Ivoire, notre parti soit représenté", a indiqué le porte-parole, qui a aussi plaidé pour que le PPA-CI soit représenté au sein de la Commission électorale indépendante (CEI).

"Nous allons participer à toutes les élections" à venir - régionales et municipales de 2023, puis présidentielle de 2025 - a-t-il martelé, assurant que le parti "entend jouer pleinement son rôle d'opposant" au pouvoir du président Alassane Ouattara.

Après son retour en Côte d'Ivoire en juin 2021, une fois acquitté par la justice internationale qui le jugeait pour crimes contre l'humanité dans la sanglante crise post-électorale de 2010, M. Gbagbo a abandonné le parti qu'il avait fondé, le Front populaire ivoirien (FPI), à son ex-Premier ministre Pascal Affi N'Guessan.

Il a lancé un nouveau mouvement "pour ancrer la démocratie en Côte d'Ivoire", pays dirigé par Alassane Ouattara depuis 2020, a rappelé le porte-parole du PPA-CI. Interrogé pour savoir si Laurent Gbagbo, 77 ans, serait candidat à la présidentielle de 2025, le porte-parole a répondu: "le souhait des militants est qu'il soit candidat. Au moment opportun, il nous dira ce qu'il veut".

L'opposition ivoirienne compte par ailleurs le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ex-président Henri Konan Bédié, et le nouveau parti de l'ex-Première dame, Simone Gbagbo, qui a lancé en août dernier le Mouvement des générations capables (MGC).

Les résultats du PPA-CI aux élections municipales et régionales de 2023 seront un premier indicateur du poids politique que pèse encore M. Gbagbo en Côte d'Ivoire.

AFP

Guinée-Bissau : Vers un report des élections législatives prévues en décembre (ministre)



Les élections législatives en Guinée-Bissau, prévues en décembre, "pourraient ne pas se tenir à la date indiquée" à cause de problèmes logistiques et financiers, a déclaré jeudi le ministre de l'Administration territoriale de ce petit pays lusophone d'Afrique de l'Ouest. Le président Umaro Sissoco Embaló avait dissous le Parlement en mai en raison de "divergences persistantes". Il lui reprochait notamment d'avoir protégé des députés mis en cause dans des affaires de corruption et d'avoir refusé de se soumettre au contrôle de ses comptes.

M. Embaló avait ensuite annoncé des législatives anticipées pour le 18 décembre. "Nous étions à la recherche d'un calendrier consensuel. Nous avons tous constaté que toutes les conditions ne sont pas réunies pour des législatives crédibles et acceptables par tous les partis politiques", a déclaré à la presse le ministre de l'Administration territoriale Fernando Gomes.

Il s'exprimait après une réunion de concertation jeudi avec les représentants des partis politiques.

Des problèmes logistiques sont à la base de ce report envisagé, a affirmé jeudi à l'AFP une source proche du bureau d'appui technique du processus électoral (GTAP), un organe rattaché au ministère de l'Administration territoriale.

"Nous attendons l'arrivée du matériel électronique et la fin des pluies pour commencer l'enrôlement des électeurs. Certaines zones du pays sont inaccessibles. Les pistes sont endommagées par les fortes pluies enregistrées cette année", a expliqué cette source.

La Guinée-Bissau, qui a besoin de 4 milliards de Cfa (6,1 millions d'euros) pour organiser ces législatives, dispose sur fonds propres de la moitié de cette somme, a indiqué à l'AFP une source au ministère des Finances. Mais, les fonds promis par la communauté internationale ne sont pas encore disponibles, a-t-elle ajouté.

La Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise devenue indépendante en 1974 après une longue guerre de libération, menée par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC) fondé par Amílcar Cabral, assassiné en 1973.

Depuis son indépendance, le pays a connu une multitude de putsch et de tentatives de coup de force. Ce pays abonné aux crises politiques a été le théâtre le 1er février de ce qui a été présenté comme une nouvelle tentative de coup d'Etat.

AFP



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

École de guerre du Mali : Sortie de la première promotion

La cérémonie de sortie de la première promotion de l'École de Guerre du Mali (EGM) a eu lieu le jeudi 13 octobre 2022, dans l'enceinte de ladite école sise à Badalabougou. Elle était présidée par le ministre de la défense et des anciens combattants, le colonel Sadio Camara accompagné de certains ministres.

L'évènement a également enregistré la présence des membres du CNT, du Chef d'État-major Général Adjoint des Armées, des Chefs d'État-major, des Directeurs de Services, des diplomates accrédités au Mali et des partenaires.

Ils étaient 20 stagiaires à recevoir des mains du ministre de la Défense et des Anciens Combattants leurs diplômes et insignes marquant ainsi la fin de leur formation. Les diplômes étaient le Brevet d'Enseignement Militaire Supérieur de deuxième degré et le Master en

Stratégie Défense, Sécurité et Développement. Le Commandant de l'École de Guerre du Mali, le Général de Division Oumar DAO a fait savoir que durant 11 mois de scolarité, les stagiaires ont suivi avec assiduité les études supérieures interarmées de défense prévues dans un programme d'enseignement qui présente 03 caractéristiques essentielles : la première est relative à la pertinence des grands domaines d'enseignement. La deuxième concerne le contenu de l'enseignement universitaire au sein de l'École. Et la troisième s'inscrit dans la prise en compte des réalités africaines, maliennes en particulier.

Le Général DAO a déclaré que son établissement ambitionne de susciter l'émergence d'un pôle d'excellence sur les questions de défense et de sécurité, la réflexion sur la criminalité transnationale organisée dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest et les stratégies possibles

pour une meilleure protection des frontières. Cela se fait en partenariat avec le monde universitaire, a ajouté le Commandant de l'École. Il a souligné que pour promouvoir l'approche globale de résolution des crises, l'École de Guerre du Mali se propose de mettre en place un séminaire de formation à l'attention des hauts cadres civils évoluant dans le secteur de la défense et de la sécurité. Le Général de Division Oumar DAO a remercié les plus hautes autorités du pays ainsi que les partenaires pour le bon déroulement de cette année académique.

Le Colonel-major, Yacouba SANOGO, directeur d'études de l'EGM a expliqué que l'objectif pédagogique est de former des Officiers capables d'abord de tirer le meilleur de nos moyens actuels et de penser notre outil de défense de demain. A cet effet, pendant l'année scolaire 2021-2022, les stagiaires se sont consacrés à l'étude sur l'emploi des instruments de puissance nationale. Selon lui, l'EGM se veut un centre de réflexion stratégique des Forces de Défense et de Sécurité du Mali et du leadership stratégique. Fidèle à son slogan "Concevoir, anticiper, agir", elle reste disponible et





ouvre ses portes aux nombreux programmes et structures travaillant dans le domaine de la pensée stratégique.

Le Colonel-major SANOGO a signalé que les stagiaires ont acquis des compétences relatives à la planification et à la conduite des opérations interarmées, interministérielles et interalliées dans un environnement national et multinational de gestion de crise, de paix ou de guerre. Afin d'acquérir ces compétences, les activités pédagogiques ont été organisées en 06 domaines, déclinés en 22 sous domaines, lesquels sont organisés en 71 modules. Chaque module, constitué d'activités précises, nécessite des lectures préparatoires et des techniques d'approches méthodologiques.

Ces activités d'enseignement regroupent les cours magistraux, les conférences, les travaux de groupe, les travaux individuels, a précisé le directeur d'étude de l'EGM. Il a ajouté que cette promotion a effectué 02 voyages d'étude. Le voyage d'étude à l'intérieur du Mali s'est

déroulé à Kayes et celui de l'extérieur s'est passé en Alger (Algérie). Ces voyages ont permis aux stagiaires d'apprécier les réalités et les potentialités géostratégiques de la première région administrative et d'accroître leur ouverture d'esprit en Alger.

Le Chef d'État-major Général Adjoint des Armées, le Général de Brigade Ousmane WELE s'est dit fier de la création de cette École qui est le fruit de la volonté des plus hautes autorités du pays. Selon lui, l'EGM est aussi le produit d'un accompagnement du peuple malien qui, très tôt, a manifesté un vif intérêt pour l'urgence et la pertinence de ce projet.

S'adressant aux lauréats de la première promotion de l'EGM, le Général WELE a dit ces mots « sachez que c'est une nouvelle porte qui s'ouvre dès à présent dans votre carrière et qui vous engage à de grandes responsabilités. Elle a été certes difficile à franchir et les enjeux qui vous attendent sont énormes et ils sont à la dimension des responsabilités que vous aurez à assumer très prochainement dans les

États-majors et au niveau interministériel sur les questions de défense, de sécurité et de développement ».

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA a déclaré que les efforts sont consentis pour la formation et l'équipement avec comme objectif l'amélioration et l'adaptation de l'outil du contexte sécuritaire, c'est pourquoi, selon lui, l'EGM a été créée. Il a noté que lors de sa visite le mois de mai passé à l'École, il a observé un encadrement de qualité et des officiers stagiaires engagés dans la recherche du savoir. Le ministre s'est dit très satisfait de présider la sortie de cette première promotion, composée d'officiers nationaux. Il a souligné que cette École est un joyau que son département soutiendra. Le Colonel CAMARA a exhorté tous les maliens à soutenir cette École pour qu'elle puisse former des cadres à notre image.

Forces armées maliennes

46ème réunion du Comité de suivi de l'Accord : La Russie réaffirme son soutien intégral au Mali

Au cours de la 46ème réunion du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation d'Alger, l'ambassadeur de Russie au Mali a clairement indiqué que son pays a l'intention de continuer à participer aux efforts internationaux, en vue d'un règlement interne de la crise au Mali, en continuant à fournir un soutien intégral à Bamako.

A sa prise de parole, le diplomate russe a félicité « **la reprise des réunions régulières du Comité de suivi de l'accord de paix et de réconciliation d'Alger** ». Aussi « **La réunion de niveau décisionnel en août et la réunion de haut niveau en septembre de cette année ont servi à relancer les travaux de ses sous-comités notamment du sous-comité défense et sécurité, et du sous-comité affaires politiques et institutionnelles** », a-t-il précisé.

Toujours selon l'ambassadeur, la situation sécuritaire au Mali reste préoccupante. Cependant il a laissé entendre que son pays a pris note des succès remportés par les forces armées maliennes dans leurs opérations anti-terroristes.

« **Nous pensons qu'il est important, à ce stade, de veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour que l'administration locale revienne progressivement dans les régions du pays** », a-t-il formulé.

Pour lui, il est aussi important de prendre des mesures pour parvenir à l'unité politique interne et de mener des réformes politiques de manière consensuelle et dans un délai convenu. Il a salué l'engagement de toutes les parties signataires en faveur du dialogue et de la coopération dans le cadre des différents mécanismes de l'accord d'Alger, y compris le processus de désarmement de démobilisation et de réintégration. « **Nous sommes convaincus que les engagements pris seront mis en œuvre par toutes les parties du processus de paix** », a-t-il souligné réaffirmant que « **la partie russe affirme son intention de continuer à participer aux efforts internationaux en vue d'un règlement interne au Mali, le Mali souverain jouant le rôle principal. Nous avons l'intention de continuer à fournir un soutien intégral à Bamako....** »

Le chef de la MINUSMA, El-Ghassim Wane

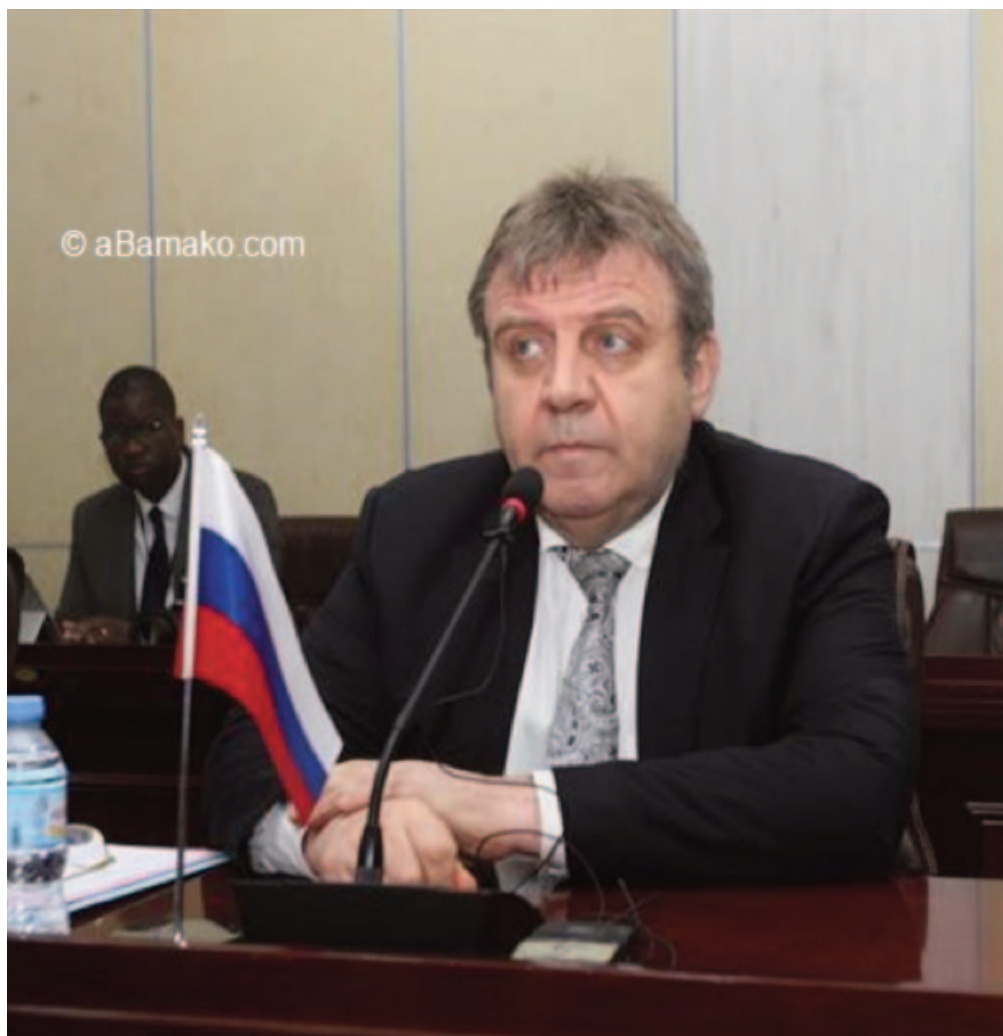
avait souligné que la tenue de la 46ème session du Comité de suivi de l'accord (CSA), du mardi 11 octobre et pour la première fois depuis un an, « **revêt un caractère symbolique très fort** »

Par ailleurs, le SG M. Sidi Camara, Représentant du ministre de la Réconciliation Nationale a conduit la délégation gouvernementale qui comprenait le Haut Représentant du Président de la Transition pour la mise en œuvre, les Président (CNDDR, l'intégration CNI, de la réforme (CNRSS). Le représentant de la Coordination des Mouvements de l'Azawad, de la Plateforme, Inclusivité, de la Médiation internatio-

nale, à savoir la MINUSMA, MISAHEL, CEDEAO, L'union européenne, les Ambassadeurs (France, USA, Grande Bretagne, Russie, Allemagne).

Des échanges ont longuement porté sur la mise en œuvre de l'Accord et sur le plan de travail notamment les questions politico et Institutionnelles, question de défense et de sécurité, question de Développement économique socio culturel, Réconciliation, juste et questions humanitaires entre autres.

■ Binadjan Dombia



Prix PADEV 2022 à Kigali : Boubacar Diallo désigné meilleur pisciculteur de l'année

Ce prix initié et destiné aux africains permet de récompenser les meilleurs d'entre eux, qui participent au développement économique du continent dans leurs domaines d'intervention, à travers des investissements

Cette fois-ci, le jury - constitué par la commission d'organisation du Prix africain pour le développement (PADEV) - a fixé son regard sur l'opérateur économique malien, Boubacar Diallo pour les efforts colossaux entrepris, au service du développement économique de son pays. Cet entrepreneur qui excelle dans plusieurs domaines, se fait remarquer dans la pisciculture, après avoir y réalisé d'importants investissements.

C'est fort de ses nombreuses réalisations dans ce domaine, que le Président directeur général (PDG) de la ferme piscicole, Boubacar Diallo,

a été désigné meilleur pisciculteur de l'année. Ainsi, il devient le meilleur promoteur africain dudit secteur pour le travail bien fait dans le développement de la pisciculture au Mali et en Afrique. Ce qui lui a valu cette consécration en vue de l'inviter à continuer davantage à participer à la valorisation de la filière aquacole.

Ainsi, à l'occasion d'une cérémonie de remise effectuée le 18 septembre 2022, à Kigali, dans la capitale rwandaise, autour d'un dîner-gala des bâtisseurs, Boubacar Diallo a été consacré meilleur africain de l'année. C'était lors édition de la 17ème édition du PADEV, en présence

de hautes personnalités dont le Premier ministre comorien.

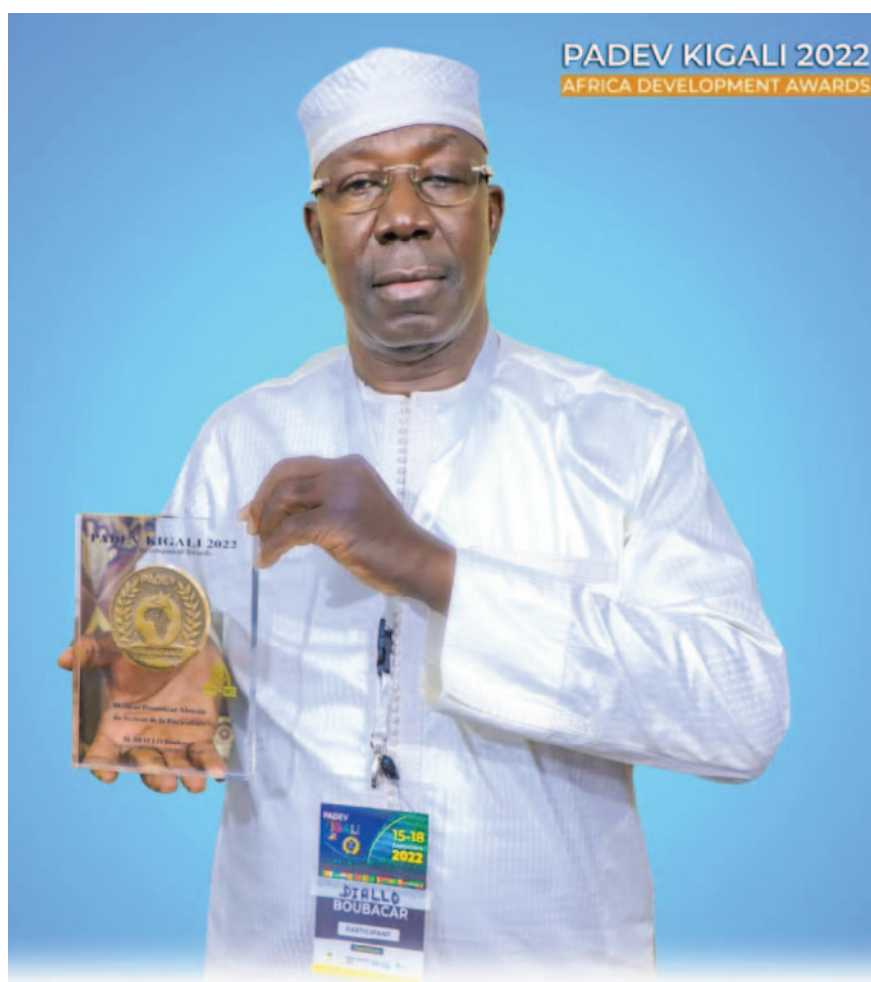
Après la réception dudit prix, faisant honneur au Mali, le Promoteur de la ferme Piscicole, Boubacar Diallo a remercié les initiateurs du PADEV Kigali 2022 pour cette reconnaissance. Aussi, dira-t-il, « je dédie ce trophée aux autorités de la transition pour leur engagement aux côtés des acteurs du développement », en guise de modestie et de patriotisme. Avant de remercier tous les partenaires techniques et financiers qui font confiance et accompagnent les investisseurs nationaux et internationaux dans l'atteinte des objectifs qui concourent au développement économique du Mali.

Pour l'édition de cette année, la commission d'organisation a enregistré 500 nominés - dont 80 lauréats représentant 15 pays africains dans divers secteurs - qui ont été récompensés. Ce rendez-vous, de haut niveau, aura réuni des personnalités du monde des affaires, de la politique, de la diplomatie et des institutions financière, de la société civile etc.

Qui est Boubacar Diallo ?

Natif de Tombouctou, originaire de Ganadougou, dans le village de Koungoba, Boubacar Diallo entreprend dans le domaine aquacole depuis plus de 13 ans. Aussi, il est à la fois l'initiateur, le vulgarisateur des cages flottantes. Lesquelles sont de bacs hors sols des pisciculteurs, installés le long des fleuves et cours d'eau permanents du pays.

Egalement, l'PDG de la ferme piscicole, Boubacar Diallo lance en 2021, l'usine de fabrication d'aliments poisson «Sambalagnon». Pour plus de 3 milliards de FCFA d'investissement, avec une capacité de production de 30 000 tonnes d'aliments poisson par an, cette unité enrichit ainsi le parc industriel malien. De même, elle participe au relèvement du défi de l'industrialisation du pays.



M. BOUBACAR DIALLO PDG Ferme Piscicole Boubacar Diallo
MEILLEUR PROMOTEUR AFRICAIN DU SECTEUR DE LA PISCICULTURE

Ki-Zerbo

Frigo solaire SureChill : Un appoint pour la conservation des médicaments

Le président directeur général du groupe Assist, Sami Khalil, a procédé au lancement des tous nouveaux réfrigérateurs médicaux et domestiques qui permettent de maintenir les médicaments, le sang, les aliments et les autres produits dans le froid pendant plus de trois (3) jours. La cérémonie de lancement a vu la participation du directeur national du centre national d'immunisation, du représentant du ministère de la santé et du chef d'officier exécutif au niveau de SureChill. Cette belle initiative a été appréciée à sa juste valeur par les responsables de notre pays.



Pour les responsables du groupe Assist, la population malienne est énormément touchée par le manque d'accès à l'énergie, surtout, dans les zones rurales. Il s'ensuit que le système de réfrigération n'est pas stable. Pour y remédier, l'entreprise SureChill a pensé aux frigos solaires (frigo lafia) dont l'usage permet de se passer des batteries, grâce à une technologie révolutionnaire. En effet, selon beaucoup de spécialistes, la plupart des vaccins et autres médicaments, doivent être conservés à une température entre 2 et 8 °C pour rester efficace. Ce qui est difficile dans les zones sans électricité. Or, selon ses concepteurs ce réfrigérateur, permet d'obtenir une température constante sans consommation permanente d'énergie et sans nuire à la planète, étant donné que notre pays est riche en ressources naturelles. « **La technologie unique de SureChill n'utilise que 2 éléments de la nature pour faire fon-**

ctionner ses réfrigérateurs. Aussi incroyable que ce soit, il ne s'agit que de l'eau et du soleil », a expliqué Sami Khalil.

Lors de la présentation du projet, Emilien Digennaro, a mis un accent particulier sur l'efficacité de ces frigos solaires. « **Le stockage d'énergie novateur permet aux réfrigérateurs de continuer à fournir une réfrigération parfaite de 2 à 8 °C pendant des jours sans électricité, même si le réfrigérateur est utilisé normalement à des températures ambiantes de 43 °C. Ainsi, les vaccins et les fournitures médicales réfrigérées restent sûrs, protégés et efficaces, et même approuvé par l'organisation mondiale de la santé** », a-t-il indiqué.

Dans son discours, le représentant du ministère de la Santé et du Développement social, a remercié et félicité la compagnie SureChill pour sa belle initiative bénéfique pour notre

pays. Il a profité de l'occasion, pour revenir sur l'importance du réfrigérateur SureChill surtout dans le domaine de la santé. « **Si SureChill vient de faire une nouvelle gamme pour faire la part des choses entre le vaccin et les produits domestiques, je pense que c'est une opportunité pour le Mali tout le temps, parce que nous travaillons depuis plus de 10 ans avec eux. Et dans chaque formation sanitaire aujourd'hui sur toute l'étendue du territoire national, on a au moins un réfrigérateur SureChill solaire de Kayes jusqu'à Kidal** », a reconnu Ibrahim Diarra.

A noter que la compagnie SureChill est une société britannique inventrice et détentrice de cette technologie unique de réfrigération. Elle a pu installer plus de 1700 frigos au Mali.

Aminita Dagnon

Cartographie des risques : Un outil précieux pour lutter contre les crises alimentaires et nutritionnelles

Le secrétaire général du ministère du Développement rural, Daniel Simon Kéléma a procédé, jeudi 13 octobre 2022, à l'ouverture de l'atelier national sur la capitalisation du modèle d'analyse systémique des risques de 19 Communes des régions de Mopti, Bandiagara, Gao et Tombouctou, au CICB. C'était en présence du représentant du SP CONACILSS, Mamadou Dembélé et de la représentante de l'UNICEF, Anne Daher Aden.

Durant deux jours, les participants à cet atelier seront outillés, afin de faire face à leurs missions quotidiennes. La cartographie des risques est un exercice de planification participatif au niveau communautaire qui rassemble l'ensemble des acteurs au développement autour d'une même table, pour échanger sur les risques afin de proposer des solutions à travers l'élaboration des plans multisectoriels.

C'est un cadre qui favorise les échanges entre les représentants de cette communauté, les services techniques étatiques, les partenaires technique et financiers (UNICEF). C'est aussi un outil garantissant que les communautés aient le droit d'être entendues lors de l'identification des risques et la définition des priorités.

La représentante de l'UNICEF au Mali, Anne Daher Aden, a remercié toutes les parties pre-

nantes pour leur participation à cet atelier national, sur la capitalisation du modèle d'analyse systémique des risques de 19 Communes des régions de Mopti, Bandiagara, Gao et Tombouctou. « **Nous célébrons la journée internationale pour la réduction des risques. La date choisie par les autorités maliennes pour la tenue de cet atelier n'est pas un fait du hasard. C'est le témoignage qu'elles sont engagées à tout mettre en œuvre pour renforcer la résilience des populations. La réalisation de la cartographie des risques et de l'analyse de vulnérabilité selon le genre et l'âge relative aux risques ont été menées pour avoir une meilleure compréhension des différents risques auxquels les femmes, les hommes, les filles et les garçons sont confrontés et des vulnérabilités structurelles sous-jacentes, et servir d'outils pour mieux cerner l'impact des chocs de ces risques sur l'ensemble du territoire communal ainsi que les mesures préventives adéquates pour atténuer ces risques. C'est dans ce cadre que se tient le présent atelier qui a pour ob-**



jectif de valider des résultats issus des activités de modernisation , d'analyse et de cartographie des risques intégrés aux PDESC de 19 Communes de Mopti, Gao et Tombouctou », a-t-elle dit.

Le secrétaire général du ministère du Développement rural, Daniel Simon Kéléma, a rappelé qu'à la fin des années 1990, le Mali s'est engagé dans un processus de décentralisation de la gestion publique en créant des collectivités territoriales dotées de la personnalité juridique, de l'autonomie financière, s'administrant librement et exerçant des compétences transférées par l'Etat. Cette réforme poursuivait deux objectifs principaux : à savoir l'approfondissement de la démocratie et le développement économique local.

En outre, le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Simon Kéléma, a souligné que c'est pour tenir compte de toutes ces évolutions du contexte, qu'un nouveau guide national pour l'élaboration des PDESC est en cours de finalisation. Ce guide a introduit certaines innovations, à prendre en compte dans le processus de planification du développement local et régional notamment les ODD, les changements climatiques, l'égalité des genres, la gestion des conflits, les migrations, etc. C'est dans ce contexte spécifique que la Cellule Technique AGIR du ministère du Développement Rural, en partenariat avec l'UNICEF lance ce processus d'élaboration de

la cartographie des risques dans 19 Communes ayant validé leur PDESC 2021-2025. « **L'objectif est de faire en sorte que les PDESC soient sensibles aux besoins des enfants, aux chocs et à la résilience des communautés et intègrent la dimension genre, contribuant ainsi au pilier stratégique 1 des priorités résilience pays-Mali à savoir "restaurer, renforcer et sécuriser les moyens d'existence et améliorer la protection sociale des communautés et ménages vulnérables". De façon spécifique, la cartographie des risques va permettre : d'analyser et de déterminer le profil des risques et leur occurrence pour chaque commune et identifier des villages, communautés, ménages, femmes, hommes, filles et garçons particulièrement vulnérables et exposés aux risques (détermination de leur degré d'exposition aux risques), d'élaborer la carte dynamique des risques et y compris les risques spécifiques au genre pour chaque commune, d'identifier des capacités endogènes en place et exogènes pour faire face à ces risques, d'identifier les aspects de genre de la résilience aux catastrophes et au changement climatique »**, a-t-il précisé.

Avant de conclure, Daniel Simon Kéléma a fait savoir qu'enfin, il s'agit de fournir de la connaissance sur les risques selon le genre et

l'âge afin que des PDSEC intègrent une dimension genre et une dimension systémique et opérationnelle de la protection sociale, y compris des mécanismes informels, des PDESC ciblant des interventions sensibles au genre susceptibles d'adresser des inégalités, des inégalités entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes et alignées aux ODD, en se focalisant sur l'approche de cycle de vie tel que reflétée dans le programme de coopération UNICEF-Gouvernement 2020-2024.

« **Cet atelier est une opportunité de mettre en exergue le contexte de vulnérabilité des communautés face aux chocs, de renforcer la synergie entre les acteurs dans l'élaboration des programmes et stratégies de résilience des communautés. Mon département ne ménagera aucun effort pour la mise en application des recommandations formulées par l'étude** », a-t-il indiqué avant d'adresser ses vifs remerciements à l'UNICEF pour la confiance et l'appui qui a permis la réalisation de cette étude.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier national sur la capitalisation du modèle d'analyse systémique des risques de 19 Communes des régions de Mopti, Bandiagara, Gao et Tombouctou, a pris fin avec la présentation de la cartographie des risques.

■ Ibrahim Sanogo



malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org



Avant-projet de constitution de la république du Mali du 11 octobre 2022 : Un régime politique présidentieliste

Les travaux de la Commission technique mise en place par décret n°2022-0394 du 29 juin 2022 à l'effet de rédiger la nouvelle Constitution appellent de notre part quelques remarques de forme et de fond, dans l'espoir de contribuer à l'amélioration du texte avant sa soumission au référendum.

A l'entame de notre analyse, il convient de saluer la qualité rédactionnelle du texte. Il est évident que de vrais légistes s'y sont consacrés.

L'attribut « avant-projet », utilisé pour qualifier le texte constitutionnel élaboré, signifie sans doute que celui-ci fera l'objet d'une autre instance de discussion (Cadre national de concertation ou Conseil national de Transition érigé en Assemblée constituante) pour adopter « le projet » qui sera finalement soumis au référendum. Ce choix méthodologique est celui bien à propos pour une nouvelle Constitution. Ce serait encore mieux si cela passait par un cadre national de concertation où les délégués

des forces vives de la Nation seraient élus par leurs bases.

Sur la forme

Au regard du nombre élevé des articles, 195, le texte paraît très long en le comparant aux 122 articles de la Constitution en vigueur, mais lorsqu'on se réfère au nombre de pages, l'écart se réduit à 8 pages près entre les deux textes, le premier comptant 33 pages et le second 25 pages.

Cette variété différentielle est due au mode d'organisation de chaque texte. Par exemple, la Constitution de 1992 compte 18 titres, 4 titres de plus que dans l'avant-projet de nouvelle Constitution, bien que comptant moins de pages. En France, la Constitution compte 89 articles, 16 titres et tient sur 33 pages tant dis que l'avant-projet à l'étude, pour le même nombre de pages (33) contient 195 articles et 14 titres.

Au niveau du Titre V, le chapitre I porte comme titre « Dispositions finales ». C'est probablement un automatisme de clavier qui a dû leur échapper ; on devrait logiquement lire « Dispositions générales ».

Le chapitre IV qui suit directement aurait dû être le chapitre II, la numérotation sous ce titre a été mélangée. Il conviendrait de porter ces corrections.

Au niveau des pouvoirs de la Cour constitutionnelle relatifs à l'élection du Président de la République, il y a une redondance entre le Titre III, chapitre I, article 49 et le Titre V, chapitre II (fausse numérotation), article 154. Il conviendrait de n'en faire qu'une seule disposition sous le chapeau de la Cour constitutionnelle.

A part ces quelques remarques qui méritent une attention particulière, le texte est très bien présenté.

Sur le fond

Il faut noter d'emblée que l'avant-projet de nouvelle Constitution a bien choisi sa vocation de nouveauté, car il rompt l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, en réduisant les pouvoirs de ce dernier, et retouche le fonctionnement et le nombre des institutions à 7. Il en résulte une prépondérance poussée du pouvoir exécutif, au profit du Président de la République qui voit ses pouvoirs grossir de droit. C'est ce qui nous fait dire que le Mali est probablement au seuil d'un nouveau régime politique présidentieliste. Ce régime n'est pas en soi un mal, mais il le devient à coup sûr dans les mains d'une personne encline au nombrilisme. Il conviendrait donc de rehausser les garde-fous.

Voyons cela de plus près.

Les nouveaux pouvoirs du Président de la République

- Il détermine la politique de la Nation (article 44) ;
- Il met fin aux fonctions du Premier ministre, sans qu'il soit nécessaire que celui-ci présente la démission du gouvernement (article 57) ;
- Il nomme les autres membres du gouvernement, sans qu'il soit nécessaire que le Premier ministre les lui propose (article 57) ;
- Il s'adresse au Parlement réuni en Congrès sur l'état de la Nation, une fois, le premier trimestre de chaque année (article 61) ;

Les pouvoirs implicites du Président de



La République

- Il conserve son pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale, puisqu'aucune disposition ne le lui interdit (article x, inconnu) ; il y a bien une raison pour laquelle on ne l'a pas écrit, puisqu'à l'article 69, dans l'avant-dernier alinéa, il est clairement dit que le Président pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels ne peut dissoudre aucune des institutions ;
- Il peut désigner un quota parmi le ¼ des membres à désigner au Haut Conseil de la Nation (article x, inconnu) ; à l'article 97, l'autorité d'élection des ¾ des membres est précisée, en l'occurrence les représentants des collectivités territoriales, tant dis que celle de désignation du ¼ des membres représentant les légitimités traditionnelles et autres n'est pas identifiée.

Les pouvoirs extorqués au Parlement

- Le parlement ne peut plus censurer le gouvernement et provoquer de ce fait sa démission (article 79 de la Constitution de 1992) ;
- Il ne peut plus bloquer un projet de loi à cause des rapports entre ses deux chambres

(alors que ce pouvoir de blocage est possible dans l'article 79 de la Constitution de 1992, par le jeu d'une motion de censure).

Le "nouveau" pouvoir "boucan" du Parlement

- Il peut destituer le Président de la République en cours de mandat pour haute trahison (article 72).

En réalité, ce pouvoir n'est nouveau que dans ses modalités de mise en œuvre. Dans la Constitution de 1992 en vigueur, article 96, la Haute Cour de Justice (H.C.J.) émane de l'Assemblée nationale, donc du Parlement.

Bien qu'on ait supprimé la H.C.J., le Parlement demeure l'institution politique chargée de mettre en accusation et de juger le Président de la République pour haute trahison.

La procédure en la matière dans l'avant-projet de nouvelle Constitution est aussi complexe et politique que dans celle en vigueur ; il serait raisonnable de penser qu'une telle procédure de destitution ne pourrait jamais aboutir sous un régime politique dominé par les partis politiques.

Il conviendrait soit d'alléger la procédure de destitution dans l'avant-projet ou de préconiser un autre format où par exemple, une Commission composée de magistrats intègres et indépendants pourrait mettre en accusation le Président de la République pour haute trahison et confier son jugement à l'Assemblée nationale du Parlement.

Des innovations avantageuses

- Dans le préambule, il est introduit le principe de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, et celui de l'exemplarité dans la gouvernance de l'Etat ;
- Au Titre I, l'affirmation du droit de l'enfant à sa protection contre l'enrôlement dans les groupes extrémistes violents ;
- La définition du mariage conformément à notre culture, étant donné qu'elle est différente sous d'autres cieux ;
- Le devoir de l'Etat de protéger le mariage et la famille, reconnus comme fondement naturel de la vie en société ;
- Un chapitre à part (II) consacré aux devoirs ;
- Au Titre II, l'affirmation de la forme unitaire de l'Etat ; cela exclut toute possibilité de fédéralisme sous l'empire de cette Constitution une fois votée ;
- La reconnaissance du statut de langue nationale à toutes les langues parlées au Mali ;
- La reconnaissance de la vocation de toutes les langues nationales à devenir des langues officielles ;
- La possibilité pour l'Etat d'adopter par loi, une autre langue étrangère comme langue d'expression officielle que le français ;
- La définition de la laïcité conformément à notre acception endogène ;
- La reconnaissance du rôle de veille citoyenne de la société civile ;
- La réduction des institutions de la République à 7 ;
- Au titre III, l'augmentation du délai de campagne d'une semaine entre les deux tours de l'élection présidentielle ;
- L'augmentation du délai d'organisation d'une nouvelle élection par le Président de la République intérimaire, qui passe de 45 jours à 90 jours au moins et 120 jours au plus ;
- L'introduction dans le serment présidentiel, de la reconnaissance du droit pour le peuple à retirer sa confiance au Président s'il viole son serment ; cela pourrait se faire par l'activation de la désobéissance civile reconnue ou la procédure de destitution, du moins théori-

quement ;

- La définition du fait qualifié de haute trahison ;
- La limitation des membres du gouvernement à 29, quelle que soit leur dénomination ;
- La responsabilité pénale des ministres peut être engagée durant leur fonction devant les juridictions pénales de droit commun ;
- Le devoir de l'Etat de veiller à la capacitation des Forces de défense et de sécurité à travers des lois de programmation ;
- Au Titre IV, l'interdiction de la transhumance politique ou d'organisation, en cours de mandat, sous peine de déchéance de son mandat ;
- La possibilité pour les membres du Parlement de destituer les présidents de leurs chambres ;
- Au Titre V, la reconnaissance des modes traditionnels de règlement des différends ; la loi devrait en faire un véritable système parallèle capable d'assouvir la soif de justice des citoyens ; il faudrait aller au bout de cette logique ;
- L'obligation d'une sanction administrative pour les juges qui manqueraient les délais impartis par la loi, pour la rédaction de leurs jugements ;
- La possibilité pour les citoyens de saisir directement le Conseil supérieur de la magistrature ;
- La création de la Cour des comptes ;
- Au Titre VIII, la reconnaissance des légitimités traditionnelles et de leur mission de renforcement de la cohésion nationale et dans la gestion des conflits ;
- Au Titre XIII, la reconnaissance de la supériorité de la Constitution sur toute autre législation contraire et entraînant de facto son invalidité : c'est une bouffée d'oxygène qui soulagera des étourdissements subis lors des entrecroisements ces derniers temps entre les textes de valeur constitutionnelle au Mali.

Des risques à pallier

- Au Titre III, la limite d'âge du candidat à la présidence de la République à 75 ans : vu la possibilité pour un Président de faire deux mandats, on peut se retrouver facilement à soigner permanemment un Président octogénaire, très affaibli physiquement ; il conviendrait de revoir cette limite d'âge à la baisse, à 65 ans par exemple ;
- Le Président de la République demeure le président du Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.) : les maliens ne cessent de

demande son retrait de cette instance qui gère la carrière des magistrats, pour plus d'indépendance ;

- Au Titre IV, la non précision du mode de désignation du 1/4 des membres du Haut conseil de la Nation : voir page 2, avant dernier paragraphe ;
- Au Titre V, La constitution de moitié du C.S.M. par des non magistrats dont le mode de désignation n'est pas précisé : il est fort possible que le Président déjà puissant ne s'en attribue la désignation d'au moins 1/3 ;
- La persistance du mode désignation foncièrement politique des juges de la Cour constitutionnelle, juges du référendum et de l'élection présidentielle : sous un régime dirigé par les partis politiques, le Président de la République peut facilement obtenir le choix de 5 des 9 juges ; des leçons doivent être tirées de la crise post-électorale de 2020 qui a enflammé le pays ; tout ce qui peut apparemment soutenir une perception de partialité des juges électoraux doit être supprimé ou corrigé ;
- La publicité des déclarations de biens du Président de la République et des membres du gouvernement par le Président de la Cour des comptes : les modalités de cette publicité ne sont pas précisées ; généralement les présidents des cours désignés se contentent de recevoir publiquement ces déclarations, et souvent de les mettre à la disposition du public sur demande, qui peut parfois traîner longtemps. Il conviendrait par exemple de faire obligation au Président de la Cour des Comptes de publier ces déclarations sur son site web, avant et après leurs fonctions. Mieux, il pourrait aussi les communiquer à la radio selon un programme déterminé et connu de tous, avant et après leurs fonctions de Président et de membre du gouvernement.

Au regard de tout ce qui précède, malgré quelques marges d'amélioration, et compte tenu du contexte actuel, la Commission de rédaction a fait un très bon travail. Elle mériterait une note de 16/20. C'est à l'instance d'adoption du projet de nouvelle Constitution d'améliorer davantage le texte, avec à l'esprit le seul intérêt supérieur de la Nation malienne qui survivra aux hommes et à leurs régimes politiques.

Dr Mahamadou KONATE, juriste publiciste, historien du droit, politologue, chargé de cours, FDP

Lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière : Rôle et place de la presse

La cérémonie marquant l'ouverture de la quatrième journée d'échanges « Justice et Presse » s'est tenue le jeudi 13 octobre 2022, à la Maison de la presse. Cette rencontre avait pour thème : « Le rôle et la place de la presse dans la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière ».

Cette activité a été présidée par le Secrétaire Général du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Aboubacar Sidiki Diarra, représentant le ministre empêché. ; Il avait à ses côtés, le président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté et des journalistes sortis nombreux pour l'occasion.

Dans son discours, le président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, a rappelé que cette journée d'échanges, « Justice et Presse » est une tradition entre la Maison de la presse

et le département de la justice pour contribuer au développement de notre pays, à travers une information saine, indépendante au profit des populations et au service de la justice. « Pour la quatrième fois, nous nous retrouvons dans cette salle pour débattre des thématiques importantes pour la vie de la Nation », a-t-il déclaré.

A cet égard, il a souligné que ce partenariat avec le ministère de la justice permettra de faire prendre conscience aux jeunes journalistes de leurs rôles et responsabilités dans

l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

En outre, Bandiougou Danté a remercié le département de la justice d'avoir placé sa confiance en la Maison de la presse pour sceller ce partenariat au bénéfice de notre pays, conformément à la vision des plus hautes autorités, dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière.

Pour sa part, le Secrétaire Général du ministère de la Justice a affirmé, au nom du Garde des Sceaux, toute la très grande satisfaction de son département pour la réussite des trois précédentes journées, au cours desquelles, précise-t-il, « **professionnels des médias et Hommes de Droit ont pu échanger sur des thématiques aussi importantes que variées et présentant un intérêt pratique considérable portant notamment sur des problématiques relatives à la lutte contre la cybercriminalité, mais également contre la corruption et la délinquance économique et financière dans notre pays** ».

Ainsi, il dira que la thématique de cette quatrième journée a été choisie pour mettre, une fois de plus, un accent particulier sur le lien



indissociable entre les acteurs de la justice et les hommes de médias dans la lutte contre la corruption, car les investigations menées par la presse en la matière, peuvent constituer, pour la justice des sources très déterminante. Aussi, il a mis un accent particulier sur le rôle précurseur de la presse dans la lutte contre la délinquance financière. « **L'histoire des grands procès en matière de délinquance économique et financière nous enseigne le rôle prémonitoire de la presse dans le déclenchement de la procédure ainsi que son influence sur la conduite des investigations aussi bien au niveau de la phase d'enquête préliminaire, de l'instruction judiciaire, qu'au niveau du jugement** », a-t-il relevé « **Le rôle de la presse dans nos Etats est encore plus important en cette matière, pour la simple raison que, l'insuffisance des moyens techniques et technologiques joue négativement sur la qualité des investigations menées par les unités d'enquête** », a-t-il ajouté.

Dans la même dynamique, il a expliqué que ce rôle de conscientisation des citoyens face au phénomène renvoie à la dimension communication qu'il convient d'intégrer dans les stra-



tégies de lutte contre la corruption. Egalement, le Secrétaire Général du ministère de la justice a mis accent particulier sur la stricte observance des règles d'éthique et de déontologie qui régissent les professionnels de médias notamment dans le but d'éviter la désinformation organisée pour des raisons subjectives et l'utilisation moyens frauduleux à des fins mercantiles.

« **La presse ne doit nullement servir ni de**

rempart ni de complice pour les délinquants financiers », a-t-il martelé.

Enfin, Aboubacar Sidiki Diarra a indiqué que le respect de la déontologie et de l'éthique reste une nécessité absolue aussi bien pour les acteurs de la justice que pour les hommes de médias.

■ Maffenin Diarra



Appropriation du cadre stratégique de la refondation de l'État : Le ministre Ikassa Maïga rencontre les OSC

Le ministère de la Refondation de l'Etat a organisé une séance de présentation d'échanges et d'appropriation du cadre stratégique de la refondation de l'Etat avec les organisations des sociétés civiles, syndicats et secteur privé. C'était le jeudi 13 octobre 2022 au CICB.



Acette occasion, le ministre Ibrahim Ikassa Maïga a fait une présentation d'appropriation du contenu du document portant cadre stratégique de la Refondation de l'Etat et ces plans d'actions.

Cette rencontre été présidée par la ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles, du ministre de la Refondation de l'Etat, M.Ibrahim Ikassa Maïga et des organisations des sociétés civiles sorties massivement pour la circonstance.

Au cours de sa présentation, le ministre de la Refondation de l'Etat, M. Ibrahim Ikassa Maïga a souligné que depuis la rectification de la Transition intervenue en mai 2021, les Autorités de Transition ont entrepris de créer les conditions d'un véritable changement de système au sein de notre Etat, et de faire de la Refondation le crédo pour traiter de façon définitive les causes de la crise multidimensionnelle.

Pour ce faire, il a précisé que le Plan d'Action du Gouvernement adopté en août 2021, a mis en priorité les questions de sécurité, de réformes globales de l'Etat, d'élections générales et de promotion de la bonne

gouvernance. « C'est au titre des réformes globales que les Assises Nationales de la Refondation se sont tenues du 11 au 30 décembre 2021, dans une approche inclusive, en vue de redonner la parole au Peuple pour fixer le cap d'un nouveau système. Les Assises ont permis d'établir un diagnostic sans complaisance de l'état de la Nation, et de proposer des solutions globales, à travers 517 recommandations à la mise en œuvre desquelles le Gouvernement s'est engagé, de façon méthodique, efficace et sans dénaturation de la volonté des Forces vives », a-t-il avancé.

Dans ce contexte, dira-t-il qu'un avant-projet de document de cadre stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) a été élaboré par le ministère de la Refondation de l'Etat, sur la base d'une approche participative et inclusive, avant son adoption par le Conseil des ministres suivant le Décret N°2022-0453/PT-RM du 10 août 2022.

De ce fait, il a souligné que l'objectif général du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat est d'assurer un véritable processus de Refondation du Mali à travers la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

Pour sa part, la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles a déclaré que sur instruction des autorités de la transition et sous la responsabilité première du Ministre de la Refondation chargé des Relations avec les Institutions le triumvirat du gouvernement composé du ministre de la Refondation, du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et de son département a entrepris une série de rencontres d'appropriation et de vulgarisation du cadre stratégique de la refondation de l'Etat à l'adresse des représentants de certaines entités de notre pays.

A cet égard, elle a cité entre autres les représentants de la Haute Administration de l'Etat et des forces vives, les médias ; les universitaires, les partis politiques. Ainsi, elle a précisé que des rencontres sont également prévues dans les régions, les collectivités et à l'extérieur du pays.

Pour ce faire, elle indiquée que la rencontre du jour est à l'adresse des organisations de la société civile dans toutes ces composantes, les syndicats ainsi que les patronats. « **Ces activités constituent un paramètre important en termes de facilitation du contrôle citoyen dans le cadre de la promotion de la recevabilité du peuple malien** », elle – t-elle fait savoir.

En plus, elle soutenu qu'elles permettent aussi la mise en œuvre efficace des recommandations des assises nationales de la refondation durant la période de transition entre autres et même au-delà.

En outre, la ministre déléguée auprès du premier ministre, chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles a saisi l'opportunité pour réitérer sa profonde gratitude à tous pour les immenses efforts consentis et les diverses contributions ayant permis in fine de disposer de cet outil important qu'est le cadre stratégique de la Refondation de l'Etat. Qui, dit-elle est un véritable levier qui va permettre d'impulser le changement dans tous les segments du pays.

Rappelons que cette rencontre a été marquée par une séance d'échange et d'interaction pour une meilleure compréhension mais aussi il a été relevé les éventuelles appréhensions, observations et commentaires.

■ Maffenin Diarra

AIGE : Les 15 membres du collège nommés

Par décret n°2022-0609 du 12 octobre 2022, le président de la Transition, colonel Assimi Goïta, a procédé à la nomination des membres devant siéger au sein du collège de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE).



Nonobstant le refus des grandes formations politiques de prendre part au tirage, les organes - en vue de l'organisation des élections - se mettent progressivement en place. C'est dans cette optique que le Président de la transition a procédé à la nomination des membres de l'AIGE.

En effet, pour les représentants des pouvoirs publics, les trois membres choisis par le Chef de l'État sont : le Général Siaka Sangaré, Me Moustapha Cissé et Mme Nana Sanou. Salia Samaké a été désigné par le Premier ministre. Brahim Fomba (professeur de Droit public) et Komon Sanou (administrateur civil) sont les représentants du Conseil National de Transition (CNT). Souleymane Sinayogo (magistrat) est le représentant du Haut conseil des collectivités et Ousmane Traoré a été désigné par le Conseil économique, social et culturel. Concernant les quatre représentants des partis politiques, il s'agit de Mme Oumou Dicko (Rassemblement malien pour le Travail, RAMAT-

PARTI RAHMA); Mme Dao Hawa Kanté (Alliance malienne pour le travail, AMAT); Salomon Ongoïba (Alliance pour la promotion et le développement du Mali, APDM) et Harouna Cissoko (Front uni pour la démocratie et le changement, FUDEC).

Les trois représentants de la Société civile sont Mme Djénébou Diakité (Forsat civile); Fily Moussa Kanté (RECOTRADE) et Sékou Coulibaly (Collectif des régions non opérationnelles, CRNOP). Il faut rappeler que, lors du tirage, presque toutes les grandes formations politiques du Mali ont brillé par leur absence. Faut-il y voir un boycott ?

Les autorités de la transition, en ce qui les concerne, semblent surtout préoccupées par le respect du chronogramme des réformes politiques et électorales.

Le tirage au sort avait pour but d'établir une liste de huit candidats pour les partis politiques et six 06 candidats pour les organisations de la société civile en tenant compte du genre. 75 partis politiques, 11 organisations

de la société civile, avec 172 dossiers de candidature avaient été retenus par la commission sur la base de critères de bonne moralité, d'impartialité ainsi que de jouissance des droits civiques et politiques. La cérémonie de tirage a été organisée par un huissier de justice près le ressort judiciaire de la Cour d'appel de Bamako commis par le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation.

Il faut également noter qu'à l'issue du tirage, la consternation était perceptible parmi les représentants des partis politiques. Si certains partis (tels que l'ADEMA-PASJ, YELEMA, la CODEM et le RPM) avaient vu le danger venir, et ont décidé de ne pas participer à ce tirage au sort, l'ASMA-CFP, FARE An Ka Wuli, le PARENENA, l'URD, l'ADP-Maliba, PRVM-Fasoko, entre autres, avaient néanmoins accepté d'y participer. Hélas, la chance ne fut pas de leur côté.

■ Binadjan Doumbia

Projet de nouvelle Constitution : L'homosexualité et Le fédéralisme écartés

Le projet de nouvelle Constitution malienne remis au président de la Transition renforce les pouvoirs du futur président, qui déterminera la politique de la Nation. Ce texte interdit également le fédéralisme, l'homosexualité, mais propose la création de deux chambres parlementaires. Le projet a fait l'objet d'une large consultation des forces vives selon la commission chargée de son élaboration.

Ce nouveau texte de loi fondamentale est composé de 195 articles et consacre la création d'un parlement à deux chambres et la suppression de la Haute cour de justice et du Haut conseil national des collectivités.

Pas d'homosexualité

L'article 9 est très clair sur le mariage en République du Mali. Il stipule : « Le mariage et la famille, qui constituent le fondement naturel de la vie en société, sont protégés et promus par l'État. Le mariage est l'union entre un homme et une femme ». Il n'est écrit nulle part dans cet avant-projet de loi que le mariage c'est entre homme et homme ou femme et femme. Les homosexuels sont bien avertis au Mali.

Pas de fédéralisme

Le texte écarte aussi l'hypothèse d'une fédération qui aurait conféré une forte autonomie au nord du pays, théâtre par le passé de rébellions ethniques pour l'indépendance ou pour un statut particulier. Dans un entretien diffusé par la radiotélévision nationale ORTM, le président de la commission chargée d'élaborer le texte, Fousseyni Samaké a fourni des éléments de détail du projet. Le texte n'avait alors pas été publié. Cet « avant-projet » est censé être soumis à référendum en mars 2023. Il constitue un élément clé du vaste chantier initié par les autorités de la transition pour se maintenir jusqu'en 2024 à la tête du pays. Une partie de la classe politique est foncièrement hostile à une autonomie renforcée du nord. « Il y a l'affirmation claire du caractère unitaire de l'Etat malien, ce qui suppose qu'il n'est pas question que nous ayons un Etat fédéral », a dit Fousseyni Samaké.

Renforcement du pouvoir du Président

La Constitution actuelle, datant de 1992, dispose que « le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation ». Avec la nouvelle Constitution, qui comporte 195 articles au lieu de 122, « c'est le président de la République qui détermine la politique de la Nation, et c'est le gouvernement qui conduit la politique de la Nation », a dit Fousseyni Samaké. « Le Parlement ou l'Assemblée ne pourra plus renverser le gouvernement et, en sens inverse, le président de la République ne pourra plus dissoudre l'Assemblée nationale », a-t-il ajouté.

Selon le Président de la commission de rédaction, ce texte comporte des innovations non seulement sur la forme mais aussi sur le fond. Comme changements sur la forme, ce texte comprend 73 articles de plus que l'actuelle constitution. Il a aussi bénéficié d'une bonne reformulation des articles et d'une bonne structuration de son contenu, selon le président de la commission de rédaction. Sur le fond, on peut retenir comme innovations l'affirmation claire du caractère unitaire de l'état malien, de la laïcité et également la clarification des langues nationales et des langues officielles.

Création d'un parlement à deux chambres

Le projet instaure une deuxième chambre parlementaire, correspondant ailleurs au Sénat, à côté de l'Assemblée nationale. Il crée une Cour des comptes. Les acteurs politiques s'accordent de longue date sur la nécessité d'une réforme constitutionnelle. Au niveau des institutions le Président de la commission de rédaction a indiqué que l'Assemblée a été



remplacée par un parlement à deux chambres. Le Président, le gouvernement, la cour suprême, la cour constitutionnelle restent inchangées. Les nouveautés sont entre la Cour des comptes et l'ajout du segment de l'environnement sur les attributions du conseil économique social et culturel. La haute Cour de justice et le haut Conseil des collectivités ont été supprimés des institutions de la République.

Un référendum pour valider le texte

La politique de la nation sera désormais déterminée par le Président de la république et conduite par le gouvernement dont le nombre de ministre a été expressément limité à 29 ministres. Des procédures de destitution du Président de la république, du Président de l'assemblée et du Président du haut conseil de la nation ont été aussi instituées.

L'actuelle Constitution passe pour un facteur de la crise politique que traverse le pays, théâtre de trois coups d'Etat depuis 1991 et cinq depuis l'indépendance. L'instabilité politique amplifie la grave crise sécuritaire en cours depuis 2012 et le déclenchement d'insurrections indépendantistes et terroristes dans le nord du pays. Les groupes armés à dominante touarègue ont signé avec l'Etat en 2015 l'accord de paix, dit d'Alger, octroyant plus d'autonomie au nord. La mise en œuvre, laborieuse, de cet accord, était l'une des motivations d'une tentative de révision constitutionnelle finalement avortée en 1997.

Il faut préciser que le contenu de cet avant-projet de loi sera restitué aux organisations de la société civile, aux partis politiques et aux forces vives de la nation avant le référendum pour sa validation par le peuple malien.

■ Binadjon Dombia

DONIBLON /le vestibule du savoir : Éduquer les jeunes au moyen de l'art

Doniblon /le vestibule du savoir est un projet initié par Anw Jigi Art afin de contribuer à une éducation artistique des jeunes et se rapprocher des populations. Offrir un cadre de consommation de l'art malien. Un cadre proche de la population et accessible gratuitement à tous.

Pour son exécution, plusieurs activités y sont programmées pour atteindre les objectifs escomptés. Une initiative qui permettra de rapprocher davantage les populations afin de vulgariser les actions artistiques vers les couches qui en ont difficilement accès. Ceci à travers des ateliers de formation qui permettront d'améliorer le niveau des jeunes et contribueront à les préparer au terrain de l'entrepreneuriat.

Un projet à caractère social et éducatif

Doniblon est, comme son nom l'indique, un vestibule du savoir spécialement mis en place pour améliorer le niveau de connaissance des jeunes bénéficiaires dans différentes forma-

tions. D'où son caractère éducatif. Rappelons que ce projet a pour objectifs d'opérer un changement de mentalités significatif chez la population à travers des activités à caractère purement social. Donner aux jeunes filles et aux jeunes garçons, les outils nécessaires afin qu'ils puissent un jour gagner dignement leur vie. Accompagner professionnellement ceux parmi eux qui développent des talents artistiques (toutes disciplines confondues). Sensibiliser et éduquer à travers des diffusions de spectacles au centre culturel Happy Théâtre. Organiser des rencontres d'opinions (débat) entre les populations afin de les informer et les amener à réfléchir par eux-mêmes. Instaurer une égalité entre les sexes en développant l'émancipation, l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes à travers diffé-

rents ateliers tels que (la transformation des céréales, la fabrication du beurre de karité et des savons locaux, la coiffure, la teinture, la couture, le maquillage professionnel, le service traiteur...) afin qu'elles s'épanouissent pleinement dans leur vie de femme. Et interpellent la population au sujet du changement climatique à travers des ateliers de recyclages.

Un projet riche en activités

Ce projet comporte plusieurs activités en son sein. Entre autres : l'atelier d'apprentissage Déguéli qui est un atelier de formation des jeunes filles et des jeunes garçons âgés de 15 à 35 pour leur donner les outils nécessaires afin de devenir des entrepreneurs. Ces ateliers de formation tournent autour des différents métiers (Arts, Couture). Nous avons deux intervenants pour animer les deux ateliers d'apprentissage d'une durée de 03 mois chacun soit 03 fois par semaine (mercredi, jeudi et samedi).

La diffusion des spectacles de théâtre, contes, danses, musiques, humour, slam et performances une fois par mois au centre Happy théâtre de Dialakorodji afin de créer un rendez-vous ponctuel pour sensibiliser et amener la population à s'impliquer pleinement dans l'action. C'est donc une programmation mensuelle de spectacles vivants pendant dix mois repartis sur une année.

Rencontres des opinions

Organisation de conférences, de débats et des panels d'échanges sur l'égalité des sexes, la liberté d'expression, l'émancipation, l'autonomisation de la femme, les violences conjugales, la corruption et la bonne gouvernance... une fois par trimestre au centre culturel Happy Théâtre avec la participation des radios locales.

Au-delà du caractère social et éducatif, Doniblon est une véritable école qui verra naître une pléiade d'entrepreneurs dans plusieurs domaines de compétences à travers les formations faites. En même temps, le projet contribue à participer à une éducation artistique très active à l'endroit des jeunes.

Zakariahou ALHOUSSEINI

Source : Notre Voie



Sénégal : Une ex-Première ministre défie la présidence et le patriarcat



Rarement une femme aura autant fait parler d'elle en politique au Sénégal : Aminata Touré sème le trouble dans les allées du pouvoir en s'attaquant de front au président qu'elle a servi et, à travers lui, aux "attitudes patriarcales", assure-t-elle.

Elle a déjà ruiné l'infime majorité parlementaire sur laquelle le président Macky Sall comptait jusqu'à la présidentielle de 2024, vers laquelle tous les esprits sont tournés. Elle entend continuer à secouer l'appareil et caresse le projet de concourir à la présidentielle, s'il le faut contre ce même Macky Sall qui entretient une totale incertitude sur ses intentions. "Ce dont il est question ici, c'est d'une femme qui défie un grand de ce monde", dit-elle à l'AFP dans sa villa du bord d'océan à Dakar. "Il faut que quelqu'un défie cet homme", ajoute Aminata Touré en parlant du président dont elle fut la Première ministre pendant moins d'un an entre 2013 et 2014 et qui, affirme-t-elle, l'a trahie.

Aminata Touré, 60 ans, dit s'être montrée loyale pendant plus de dix ans, du moment où elle a quitté les Nations unies pour rejoindre l'équipe de celui qui n'était pas encore président, jusqu'à ce 12 septembre 2022 où, à la dernière minute, Macky Sall lui en a préféré un autre pour le poste de président de l'Assemblée, deuxième personnage de l'Etat.

Macky Sall lui avait promis le poste si elle acceptait de mener la campagne des élections de juillet pour la coalition présidentielle Benno Bokk Yakaar, dit-elle. Il l'a lâchée parce qu'il savait qu'elle s'opposerait à ce qu'il effectue un troisième mandat, dit-elle.

Le sujet est appelé à dominer le débat des prochains mois. Macky Sall, élu en 2012, réélu en

2019, reste flou sur ses desseins. La Constitution limite à deux le nombre de mandats. Une candidature risquerait de provoquer de vives tensions, comme le fit celle du président sortant Abdoulaye Wade en 2012, dans un pays réputé comme un îlot de stabilité en Afrique de l'Ouest, mais pas étranger à la violence politique.

Couteaux tirés -

La guerre est à présent déclarée entre Aminata Touré et le camp présidentiel.

Elle invoque les principes qui l'ont guidée depuis ses premiers engagements de jeunesse, y compris dans une organisation trotskiste. Ses détracteurs la décrivent comme faisant partie intégrante d'un système dont elle n'accepterait pas les règles alors qu'elle n'a jamais remporté un mandat significatif. Les législatives avec Aminata Touré comme tête de liste ont laissé la majorité présidentielle amoindrie. La lutte contre l'injustice et pour les droits des femmes a toujours fait partie des combats de cette fille de médecin et de sage-femme. Celle qu'on décrivait enfant comme un garçon manqué a commencé par travailler pour une organisation de planning familial. Elle a rejoint au milieu des années 1990 le Fonds des Nations unies pour la population. "Elle faisait toujours preuve d'audace et de courage quand il s'agissait de défendre ce en quoi elle croyait", se souvient Leyla Sharafi, qui a travaillé pour elle à l'UNFPA.

Après ses études en France et ses années professionnelles aux Etats-Unis, elle est rentrée pour rallier Macky Sall. Ministre de la Justice entre 2012 et 2013, elle est à l'origine d'une loi permettant aux Sénégalaises mariées à des

étrangers de transmettre leur nationalité à leurs enfants, comme cela était possible pour les hommes.

"Comme une soeur" -

Le Sénégal passe pour un bon élève de la parité en politique; 44% des sièges de la nouvelle Assemblée sont occupés par des femmes, un record en Afrique de l'Ouest. Mais attitudes et lois patriarcales restent profondément enracinées. Aminata Touré croit qu'un homme n'aurait pas été traité comme elle. "On n'offre pas aux femmes les mêmes opportunités d'occuper les positions de pouvoir", écrivait-elle dans une tribune dans le Guardian. "Les attitudes patriarcales persistent".

Elle a quitté avec fracas le groupe présidentiel au Parlement, faisant perdre au président la majorité absolue à une voix près. Accusant le chef de l'Etat d'avoir choisi un proche pour présider l'Assemblée, elle a présenté un texte contre le népotisme. Le groupe présidentiel menace de la faire démettre de son mandat. Benno Bokk Yakaar continue à considérer Aminata Touré "comme une soeur", dit un porte-parole, Pape Mahawa Diouf, mais "nous défendrons notre majorité jusqu'au bout". "Nous avons raté le siège de président de l'Assemblée, donc il faut viser plus haut. Président, c'est le prochain challenge", dit-elle tout en maintenant une part d'ambiguïté sur cette candidature.

Les Sénégalais sont-ils prêts à élire une femme présidente ? "Nous verrons bien, nous allons poser la question au peuple sénégalais".

AFP

En Algérie : Accord de réconciliation entre factions palestiniennes signé

Les factions palestiniennes, divisées depuis plus de 15 ans, ont signé jeudi à Alger un nouvel accord de réconciliation, qui promet des élections législatives et présidentielle d'ici un an.

Les 14 factions, dont les rivaux du Hamas islamiste et du Fatah laïc, sont tombés d'accord sur un document baptisé "Déclaration d'Alger", paraphé solennellement par autant de chefs de délégation devant les caméras de la télévision algérienne.

Ces dernières années, le Fatah et le Hamas ont conclu de nombreux accords ou ententes prévoyant entre autres des élections et un gouvernement d'union, sans qu'aucun ne se concrétise.

La cérémonie de signature, précédée des hymnes algérien et palestinien, s'est déroulée devant une large assistance formée de membres du gouvernement, chefs de partis algériens et d'ambassadeurs de pays arabes.

La déclaration a été signée dans le Palais des Nations où, le 15 novembre 1988, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, "avait annoncé la création d'un Etat palestinien", a souligné le président algérien Abdelmajid Tebboune.

"Nous avons signé cet accord pour nous débarrasser du cancer malin qui a pénétré le corps palestinien: la division", a déclaré en tribune Azzam al-Ahmad, chef de la délégation du Fatah.

Il s'est dit "optimiste que l'accord sera mis en oeuvre et ne restera pas à l'état d'encre sur du papier".

Le leader du Hamas, Ismail Haniyeh, a salué pour sa part "un jour de joie pour la Palestine et l'Algérie et pour ceux qui aiment la cause palestinienne".

"Mais c'est un jour de tristesse pour l'entité sioniste (Israël)", a-t-il ajouté.

Deux systèmes -

La "Déclaration d'Alger" prévoit d'ici octobre 2022 des élections pour la présidence et pour le Conseil législatif palestinien, qui fait office de Parlement pour les Palestiniens de Cisjordanie occupée, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est.



rusalem-Est.

Les scrutins prévus en 2021, les premiers en 15 ans, avaient été reportés sine die par le président de l'Autorité palestinienne et chef du Fatah, Mahmoud Abbas, qui a argué que leur tenue n'était pas "garantie" à Jérusalem-Est, portion de la ville occupée et annexée par Israël.

Cette décision avait été fustigée par le Hamas. Les dernières législatives, en 2006, avaient conduit à une victoire du mouvement islamiste armé --considéré comme une organisation terroriste par les Etats-Unis et l'Union européenne-- qui n'avait été reconnue ni par le Fatah ni par la communauté internationale.

Un an et demi plus tard, en 2007, des affrontements sanglants avaient opposé les deux systèmes politiques séparés: l'Autorité palestinienne siège en Cisjordanie, territoire occupé par Israël depuis 1967 où vivent 2,8 millions de Palestiniens. L'enclave de Gaza, où résident 2,3 millions de personnes, est dirigée par le Hamas et est depuis sous blocus israélien.

"Historique" -

La rencontre, fortement voulue par l'Algérie, s'est tenue peu avant un sommet de la Ligue arabe prévu dans la capitale algérienne les 1er et 2 novembre.

Mercredi, le président algérien avait rendu une

visite de "courtoisie" aux participants afin de les "encourager" à sceller leur réconciliation. "Nous apprécions les efforts de l'Algérie pour l'unité palestinienne et faire face à l'occupation sioniste", s'est félicité Anwar Abou Taha, membre du bureau politique du Jihad islamique, autre groupe armé palestinien.

A la dernière minute cependant, un paragraphe sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale a été retiré du texte final.

Le Fatah demandait que les participants d'un tel exécutif se conforment "à la légitimité internationale", selon des sources proches des discussions. Un point auquel s'est opposé le Hamas.

Les doutes sur la réconciliation des factions rivales ont aussi été alimentés par l'absence du président Abbas qui se trouve actuellement au Kazakhstan.

L'analyste politique palestinien Khalil Chahine a salué "l'atmosphère positive des discussions", mais, a-t-il dit à l'AFP, "le document présenté par l'Algérie est général et n'entre pas dans les détails".

Le président algérien Tebboune avait lancé fin 2021 une initiative pour réconcilier le Fatah et le Hamas, et est parvenu début juillet à réunir à Alger le président Abbas et Ismail Haniyeh, une rencontre dépeinte comme "historique".

AFP

LDC : Le nouveau record établi par Mohamed Salah

Mohamed Salah a réalisé une grosse performance en Ligue des Champions. En inscrivant un énième triplé record en l'espace de seulement 6 minutes après son entrée en jeu mercredi contre les Glasgow Rangers (7-1), Mohamed Salah est devenu le meilleur buteur Africain de l'histoire de la plus belle des compétitions Européennes.

Mohamed Salah a ajouté une couche de plus à son palmarès personnel. L'attaquant de Liverpool, auteur d'une prestation XXL en Ligue des champions ce mercredi contre les Glasgows Rangers, est devenu le meilleur buteur africain de l'histoire de la compétition.

Son triplé face au Glasgow Rangers lors de cette 4e journée des phases de groupe de la

Ligue des champions porte le nombre de ses réalisations à 45 buts. Il devance Didier Drogba (44 buts), Samuel Eto'o (33 buts) et son ancien partenaire de l'attaque des Reds Sadio Mané qui compte 26 buts. L'Ivoirien Seydou Doumbia, récemment retraité, complète le Top 5 avec 19 buts, juste devant l'Algérien Riyad Mahrez (18 buts) et le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (17 buts).

Les meilleurs buteurs africains de l'histoire de la Ligue des champions européenne

- Mohamed Salah (Egypte) – 45 buts
- Didier Drogba (Côte d'Ivoire) – 44 buts
- Samuel Eto'o (Cameroun) – 33 buts
- Sadio Mané (Sénégal) – 26 buts
- Seydou Doumbia (Côte d'Ivoire) – 19 buts
- Riyad Mahrez (Algérie) – 18 buts
- Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon) – 17 buts
- Vincent Aboubakar (Cameroun) – 14 buts
- Emmanuel Adebayor (Togo) – 14 buts
- George Weah (Liberia) – 14 buts

Source : Afrikmag





Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tablez sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez de votre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaieriez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de cœur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposerez.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume : L'adhésion au pacte de stabilité et de croissance</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali s'assume : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barikou Faso CEDEAO : Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23